

Une industrie alimentaire économe en énergie

Programme de soutien OPTI-FOOD

Pour un tournant énergétique plus rapide!

Le programme de soutien OPTI-FOOD d'Energie Zukunft Schweiz encourage les projets d'efficacité électrique dans les établissements produisant ou transformant des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Les subventions accordées dans le cadre de ProKilowatt couvrent presque toutes les mesures d'efficacité électrique dans cette industrie. Notre objectif est de réduire la consommation d'électricité en Suisse. Nous sommes votre partenaire pour mettre en œuvre la transition énergétique de la manière la plus économique possible.

Groupe cible

Le programme de soutien OPTI-FOOD est ouvert à toutes les entreprises qui produisent ou transforment des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Il soutient également les mesures d'efficacité électrique des producteurs de boissons. Les mesures doivent être mises en œuvre en Suisse.

Soutien

Sont éligibles au financement le remplacement ou l'optimisation:

- des systèmes de ventilation
- des systèmes de réfrigération
- des systèmes d'air comprimé
- des pompes à rotor noyé et à rotor sec
- la rénovation de l'éclairage intérieur

et d'autres projets individuels d'efficacité énergétique, pour autant qu'ils remplissent les conditions de financement de ProKilowatt.
N'hésitez pas à nous contacter.

Pour résumer

Montant maximal du financement par organisation	90'000 CHF
Coûts d'investissement maximums par organisation	300'000 CHF
Part maximale de la subvention	30%
Durée minimum de retour sur investissement	4 ans

www.opti-food.ch



Votre contact:

Mélinda Ritter

Responsable soutien de la Suisse Romande

076 223 76 28

melinda.ritter@ezz.ch

Conditions-cadres

La subvention est versée après la mise en œuvre de la mesure sur la base d'une preuve d'économies et de l'investissement effectif. Pour être éligibles, les projets doivent répondre, entre autres, aux critères suivants:

- **Caractère économique modéré:** La durée de retour sur investissement de la mesure via les économies d'électricité doit être supérieure à 4 ans.
- **Supplémentarité:** La subvention doit être déclarée avant la commande du projet. Aucune obligation de mise en œuvre ne doit en outre être imposée par la loi, par une convention d'objectifs ou par une analyse de consommation énergétique.
- **Pas de cumul de financements:** La mesure ne doit pas bénéficier d'un soutien supplémentaire provenant d'autres programmes de financement.



Exemple: remplacement de vieilles pompes

Un fabricant de boissons procède au remplacement de ses vieilles pompes. Au total, 10 pompes sont remplacées par des modèles beaucoup plus efficaces. L'entreprise en retire plusieurs avantages:

- **Consommation d'énergie réduite:** Les nouvelles pompes consomment moins d'électricité, ce qui permet de réaliser des économies.
- **Cofinancement par le biais de subventions:** La subvention couvre un quart des coûts d'investissement.
- **Durabilité accrue:** La réduction de la consommation d'électricité a permis à l'entreprise de se rapprocher de son objectif de durabilité et de neutralité carbone.

Pour résumer

Investissements	ca 63'800 CHF
Subvention	ca 12'400 CHF (19%)
Économies annuelles d'électricité	ca 49'100 kWh bzw. 7'400 CHF
Durée de retour sur investissement	8.7 → 6.5 ans

ProKilowatt

Avec le soutien du programme ProKilowatt, sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie.

Energie Zukunft Schweiz (ezs) est une force motrice sur la voie d'un monde d'énergies entièrement renouvelables. Nous aidons les entreprises et les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les autorités à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique.